
Appel à Projets – MICI'T BETTER AWARDS

DOSSIER DE CANDIDATURE

JANSSEN-CILAG, S.A.S. au capital social de 2.956.660 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° B 562 033 068, dont le siège social est au 1, rue Camille Desmoulins, TSA 91003, 92787 Issy-les-Moulineaux.

JANSSEN-CILAG, S.A.S. est l'organisateur d'un appel à projets dédiés à l'amélioration de la prise en charge des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin.

La sélection des dossiers de candidatures sera effectuée par un comité scientifique, elle permettra de désigner 2 projets/candidats finalistes.

Un prix d'une valeur de 20 000 €¹ est proposé au 1^{er} lauréat qui sera désigné par vote du public, composé notamment de professionnels de santé, lors de la finale. Le gagnant en deuxième position se verra remettre un prix de 10 000€¹.

En cas d'égalité des votes entre les deux Finalistes, le montant total des prix (soit 30 000 euros TTC) sera alors partagé en deux parts égales (soit 15 000 euros pour chacun des Lauréats).

Quels sont les objectifs de l'Appel à Projets ?

- *Recueillir et analyser les pistes d'amélioration de la prise en charge des maladies chroniques de l'intestin*
- *Contribuer à l'émergence de projets autour de thématiques innovantes*
- *Financer le développement des projets lauréats*

¹ Conformément à l'article L. 1453-11 du Code de la santé publique, le versement de ce montant est conditionné à l'autorisation préalable de l'Agence Régionale de Santé compétente.

Les candidatures devront être adressées directement par e-mail à micitbetterawards2021@its.jnj.com avant le lundi 2 mai 2022, 23h59.

- L'objet de l'e-mail devra comporter le nom du candidat et le nom du projet « Dr/Pr XXX – MICI'T BETTER Awards »
- Le corps du mail devra préciser le nom du candidat, sa spécialité, l'intitulé du projet, ses coordonnées téléphoniques et e-mail ainsi que les pièces jointes suivantes :
 - Règlement de l'Appel à Projets daté et signé
 - Le dossier de candidature (le présent document), rempli, daté et signé.
 - Le Curriculum vitae du candidat (médecin gastro-entérologue)
 - **Pour un dossier émanant d'une association de professionnel de santé :**
 - Justification du statut de l'association :
 - Les statuts datés et signés de l'association ;
 - La déclaration à la préfecture ou la copie de la publication au Journal Officiel ;
 - Le cas échéant, le rapport d'activité de l'année n-1 ;
 - Engagement que le montant du Prix ne dépasse pas 25% du budget de l'association.
 - Le RIB de l'association
 - **Pour un dossier émanant d'un médecin gastro-entérologue :**
 - Justificatif de son statut (salarié, agent public, fonctionnaire, etc.) ;
 - Accord de la hiérarchie de l'établissement public ou privé de rattachement, d'affectation ou de détachement ;
 - Fiche de renseignement relative à l'organisme de rattachement, d'affectation ou de détachement ;
 - La lettre d'engagement complétée, datée et signée par l'organisme de rattachement, d'affectation ou de détachement.

Attention : seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Contexte et descriptif

« **MICI'T BETTER Awards** » valorise des initiatives en France permettant d'améliorer le parcours de soins des patients atteints de maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI).

Exemples de thèmes :

- Sensibilisation du Grand Public
- Parcours d'annonce de la maladie
- Prévention de l'évolution de la maladie
- Coordination du parcours de soins
- Relation ville-hôpital

- Relation équipe soignante-patient
- Observance des patients
- Éducation thérapeutique du patient
- Accompagnement du patient dans son quotidien

Suite à cet Appel à Projets, 2 projets finalistes seront sélectionnés par le Comité Scientifique de l'Appel à Projets et des reportages sur leur projet seront réalisés.

Le classement entre les deux projets finalistes se fera lors de la **finale**, organisée dans le cadre des 2^e Rencontres MICI'T BETTER (30 septembre & 1er octobre 2022).

Lors de cette finale, une introduction sera animée par les co-présidents du Comité Scientifique de l'Appel à Projets puis chaque projet sera ensuite présenté par le Candidat et discuté avec les membres du Comité Scientifique de l'Appel à Projets.

Un vote en direct permettra de déterminer le meilleur projet parmi les 2 pré-sélectionnés. Le premier lauréat pourra bénéficier d'un financement d'une valeur 20 000 € qui devra servir à la mise en place du projet soumis. Le second lauréat se verra attribuer un financement d'une valeur de 10 000€ qui devront servir à la mise en place du projet soumis.

Etant rappelé qu'en cas d'égalité des votes entre les deux Finalistes, le montant total des prix (soit 30 000 euros TTC) sera alors partagé en deux parts égales (soit 15 000 euros pour chacun des Lauréats).

Les dossiers de candidature devront contenir les éléments suivants :

- Fiche de renseignements du candidat
- Dossier du Candidat à compléter :
 - Le titre du Projet Candidat ;
 - Un court descriptif (5 lignes maximum) ;
 - Un synopsis du Projet Candidat (template à compléter) ;
 - Le calendrier prévisionnel du Projet Candidat ;
 - Les lieux de déploiement impliqués, ainsi que l'identification de l'association de professionnels de santé gestionnaire du Projet Candidat ;
 - Possibilité de transmettre des éléments additionnels (diaporama powerpoint, vidéo...)
 - Budget du Projet Candidat
 - Budget détaillé prévisionnel (coût total du projet) et descriptif de l'utilisation du Prix ;
 - Préciser les autres financements déjà obtenus, leur provenance et leur date d'effet, leurs conditions éventuelles ;
 - Préciser les autres demandes de financement déposées (Bourses, prix, etc.) pour le financement du Projet Candidat ;
- Encart d'acceptation des conditions du Règlement de l'Appel à Projets à compléter et signer

Fiche de renseignements du porteur du projet et de la personne morale

Fiche de renseignement du candidat et de l'entité juridique récipiendaire du prix

Civilité Madame Monsieur

Titre Professeur Docteur

Nom et prénom

Fonction / Spécialité

Lieu d'exercice : Clinique CHG CHU CLCC CHR
 Autre, précisez

Dénomination exacte

Code Postal Ville

Téléphone Portable

Email

Statut Salarié Fonctionnaire
 Autre, précisez

Statut Chez l'employeur ou l'établissement de rattachement Détaché
 Mise à disposition

*Les données personnelles collectées dans le cadre du présent formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **Janssen-Cilag** aux fins du suivi et de l'exécution de l'Appel à Projets MICI'T BETTER AWARDS.*

Vos données sont conservées pendant 5 ans après désignation des Finalistes Primés.

Conformément au Règlement Général à la Protection des Données (RGPD) n°2016/679 et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression de vos données pour motif légitime ainsi que du droit à la limitation du traitement des données vous concernant que vous pouvez exercer en écrivant à l'adresse micitbetterawards2021@its.jnj.com. Vous pouvez également à tout moment vous opposer au traitement de vos données personnelles._

Pour plus d'informations sur la manière dont sont traitées vos données personnelles dans le cadre de l'Appel à Projets nous vous invitons à consulter le règlement de participation.

Fiche de renseignements de l'employeur, de l'établissement de rattachement ou d'affectation ou de détachement (organisme pouvant recevoir le Prix)

Identification de l'Organisme

- Forme juridique SAS SA SARL EURL
- Association régie par la loi 1901
- Etablissement public Etablissement privé à but lucratif
- Etablissement privé à but non lucratif
- Autre : Précisez

Numéro d'immatriculation au RCS

Numéro FINES

Adresse du siège social

Code Postal

Ville

Contact au sein de l'Organisme

(Nom/prénom/fonctions)

Téléphone

Portable

Email

LETTRE D'ENGAGEMENT DE L'ORGANISME

situé(e)

(ci-après « **l'Organisme** »), représenté par

s'engage à soutenir le professionnel de santé

(ci-après « **le Candidat** ») dans le cadre de l'appel à projet « *Valorisation des initiatives en France permettant d'améliorer le parcours de soins des patients atteints de maladies chroniques de l'intestin* »

organisé par JANSSEN-CILAG (ci-après l'« **Appel à projets** »), dont le règlement est consultable et téléchargeable depuis le site internet de l'Appel à projets : <https://www.janssenmedicalcloud.fr/fr-r/gastro-enterologie/mici-t-better/mici-t-better-awards>

A ce titre, l'Organisme :

- Autorise le Candidat à mener son projet et à déposer un dossier de candidature dans le cadre de l'Appel à projets ;
- Autorise le Candidat à utiliser dans le cadre du projet candidat et sans surcoût les moyens dont l'Organisme est propriétaire ou qui sont à sa disposition ;
- Accepte, dans le cas où le Candidat serait désigné comme Lauréat (finaliste gagnant) de l'Appel à Projets, d'être récipiendaire d'un montant de vingt mille euros (20.000 €) TTC ou de dix mille euros (10 000€) TTC destiné au second lauréat ou de quinze mille euros (15 000 €) TTC en cas d'égalité, destiné à soutenir le projet gagnant (ci-après « le Prix ») ;
- Autorise toute forme de communication autour de la sélection du Candidat et du Prix, notamment un communiqué de presse commun, ainsi que la participation physique du Candidat lors d'évènements et de réunions publiques autour de l'Appel à Projets ;
- S'engage, dans le cas où le Candidat serait sélectionné, à signer un accord de financement, dans un délai de 4 semaines après la désignation du Lauréat, par lequel l'Organisme s'engage à favoriser le suivi et l'avancée du Projet et à accorder un droit de préférence et un droit de premier refus d'un partenariat ou tout autre projet de collaboration portant sur le Projet Gagnant.

Fait à

Le

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :



Dossier du candidat

Titre du projet

Descriptif du projet (*5 lignes maximum*)

Synopsis du projet

Rationnel du projet/Besoin identifié (*10 lignes maximum*)

Objectifs du projet (*10 lignes maximum*)

Faisabilité pratique du projet (*10 lignes maximum*)



Cibles du projet (patients, professionnels de santé (typologie à spécifier, aidants...)
(10 lignes maximum)

Ressources nécessaires à la mise en place du projet (humaines, technologiques...)
(10 lignes maximum)

Impact du projet pour l'organisation des soignants (10 lignes maximum)



Impact clinique du projet pour les patients (10 lignes maximum)

Niveau de maturité du projet (ébauche de projet avec une réflexion déjà avancée à initier/projet d'ores et déjà initié et à développer/projet mature à étendre à plus grande échelle)
(10 lignes maximum)

Perspectives du projet (10 lignes maximum)



Calendrier prévisionnel

Lieux de déploiement

Budget prévisionnel détaillé du projet (coût total du projet) et descriptif de l'utilisation du Prix, en précisant les autres financements déjà obtenus, leur provenance et leur date d'effet, leurs conditions éventuelles ainsi que les autres demandes de financement déposées (bourses, prix, etc.) pour le financement du projet.

Encart d'acceptation

Nom :

Prénom :

J'accepte les conditions de participation prévues dans le Règlement de l'Appel à Projets MICI'T BETTER AWARDS dont je déclare avoir pris connaissance et que j'accepte sans réserve.

J'accepte que mon image et ma voix soient utilisées par JANSSEN-CILAG dans les conditions exposées dans le Règlement de l'Appel à Projets MICI'T BETTER AWARDS.

Signature :